



**Célébration du 1er Mai 2021**  
**LA PRESIDENTE**  
**CHANTAL TSEGAN SALUE**  
**L'ARDEUR AU TRAVAIL**  
**DU PERSONNEL DE**  
**L'ADMINISTRATION**  
**PARLEMENTAIRE** P.5

Présidence des Gouverneurs de la BIDC

**LE TOGOLAIS SANI**  
**YAYA BOUCLE**  
**SON MANDAT**  
**AVEC UN BILAN** P.11  
**POSITIF MALGRE LA**  
**PANDEMIE**



# TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 427 du 07 Mai 2021



## « A NEW ROAD »

**PREMIER THINK TANK AFRICAIN DÉDIE AUX DETTES**  
**PUBLIQUES ET AU FINANCEMENT DES ÉCONOMIES** P.4

Lancé officiellement hier à Abidjan... Trois Togolais membres fondateurs de « A New Road »



Semaine de la Presse

**L'ARMP ET LE CONAPP**  
**FORMENT LES**  
**JOURNALISTES POUR**  
**MIEUX CONTROLER**  
**LES MARCHÉS**  
**PUBLICS** P.11



Promotion du Civisme fiscal

**L'OTR ET L'OTM VONT**  
**RECOMPENSER LES MEILLEURS**  
**ARTICLES ET REPORTAGES** P.7

Coopération

LE TOGO ADHÈRE AU CENTRE DE TRAVAIL DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE P.10

Conseil d'Administration du BUTODRA

PIERRE LAMADOKOU INSTALLE LES NOUVEAUX MEMBRES P.6

Accroissement des Entreprises au Togo

P.6

UN FRUIT DES MESURES REFORMATRICES

Journée Mondiale de la Liberté de la Presse

P.9

L'OTM SE FELICITE DE L'ÉVOLUTION DANS LE SECTEUR MALGRÉ LES VIOLATIONS ET APPELLE LES JOURNALISTES A S'APPROPRIER LES INNOVATIONS DU NOUVEAU CODE DE LA PRESSE

**LES RACINES DE NOS TERRES**  
 COCKTAIL ALCOOLISÉ À BASE D'EXTRAITS ET AROMES NATURELS AFRICAINS.  
 500 FCFA BOUTEILLE 50cl  
 NOS RACINES, NOTRE AVENIR

## Accès universel à l'énergie électrique au Togo

## FAURE GNASSINGBE PLUS QUE DETERMINE

« L'accès universel aux services sociaux de base est un facteur important de la cohésion nationale et du partage de prospérité. Cet accès réduit les inégalités et les disparités sociales ; permet d'améliorer la qualité de vie des populations, surtout en milieu rural et périurbain », telle est la politique quinquennale du sommet de l'Etat togolais. Ainsi, de 2005 à ce jour, des programmes d'accès à l'énergie électrique sont constamment déployés dans les régions pour améliorer le niveau de vie des habitants. L'intérêt en vaut la peine, surtout pour un pays fermement engagé sur la voie de l'émergence. Dans la semaine du 05 avril 2021, le président de la République togolaise s'est rendu en France, où il a signé un accord avec Sunna Design, une entreprise spécialisée dans l'éclairage public solaire et autonome. Grâce à cette entente, financée à coup de 26,2 milliards de francs CFA, 50 000 lampadaires solaires seront installés sur le territoire. Outre cet accord, Faure Gnassingbé s'est assuré que l'Agence Française de Développement (AFD) s'engage à injecter prochainement 49 milliards de francs CFA dans le Programme d'extension de réseau électrique dans les centres urbains du Togo (PERECUT). Ce programme permettra d'électrifier 50 localités. Il bénéficiera à plus de 500 000 Togolais. En 2020, plusieurs actions en rapport avec la stratégie nationale d'électrification



ont marqué le secteur des énergies. Il s'agit du lancement à Blitta des travaux de construction de la première des 06 centrales photovoltaïques ; les localités rurales Vo-Asso et Zooti ont été électrifiées grâce à l'installation de 02 postes de transformation et 107 lampadaires ; la tranche sociale d'électricité a été rendue gratuite pour limiter les impacts indésirables de la crise sanitaire ; 22 milliards ont été débloqués pour l'installation de lignes basse et moyenne tension, la construction de télé-conduites et le raccordement de nouveaux abonnés dans le cadre du Projet d'Extension du Réseau Electrique de Lomé (PEREL) ; bouclage du financement de la construction de la centrale Kekeli (65 MW) estimé à 60 milliards... L'objectif du Togo est de rendre accessible l'énergie électrique à tous les ménages, quelle

que soit leur position géographique en 2030 et de relever à 50% la part de l'énergie renouvelable dans son bouquet énergétique. D'ici 2025, le pays veut atteindre les ¾ du chemin en intégrant, entre autres les solutions innovantes, l'accès de 300 000 foyers à l'énergie à travers des kits solaires via le programme d'électrification rurale «CIZO» ; l'installation de 120 000 lampadaires dans les zones rurales, la poursuite du programme de chèque solaire de 2 000 francs CFA mis à disposition des foyers... A ce jour, le taux national d'électrification est de 50%, contre 18% il y a 16 ans. Pas plus que lundi 26 avril 2021 dernier, Faure Gnassingbé a inauguré la Centrale Electrique Kékéli Efficient Power.

La Rédaction

1er Mai 2021

## LE GOUVERNEMENT ET LES CENTRALES SYNDICALES ÉCHANGENT POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DES TRAVAILLEURS

La fête des travailleurs a été célébrée ce 1er mai au Togo dans le strict respect des mesures barrières conformément aux recommandations faites par le gouvernement à la veille de cette célébration. Ainsi pour limiter la propagation de la pandémie, outre l'interdiction des regroupements, le traditionnel défilé des travailleurs s'est réduit à une rencontre d'échange en le gouvernement et la centrale syndicale comme l'année dernière. Cette rencontre présidée par le ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, Gilbert Bawara offre l'occasion aux partenaires sociaux du gouvernement par la remise symbolique du cahier de doléances des organisations des centrales syndicales au gouvernement. Pour le porte-parole des centrales syndicales Yves Agui Palanga, les travailleurs sont dans l'attente du nouveau code du travail devant permettre de réviser la convention collective interprofessionnelle et les autres textes y afférents. « Nous profitons de l'occasion pour féliciter le gouvernement pour son effort dans lutte contre la Covid-19 à travers les mesures barrières édictées... Les travailleurs et les travailleuses sont en attente du nouveau Code du travail. Nous prions le gouvernement de trouver une solution définitive pour les enseignants volontaires. Au niveau du secteur de santé, les acteurs prient le gouvernement à parvenir à l'adoption du statut particulier », a-t-il laissé entendre.

Organisée autour du thème «Gouvernement, organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs se mobilisent contre la Covid-19 sur les lieux de travail », la rencontre a permis au ministre Bawara d'appeler les centrales syndicales à œuvrer davantage pour la consolidation du climat de paix et de stabilité sociale dans le pays afin de permettre au gouvernement d'atteindre les objectifs de la feuille de route 2020-20225.

«Nous félicitons les actions du gouvernement dans la lutte contre la Covid-19... Trois conditions sont de mise



pour relever les défis et les enjeux : le besoin d'union et de cohésion ; discipline, détermination, rigueur ; maintien consolidation du rythme de croissance sociale... », A-t-il souligné avant de réaffirmer l'engagement du gouvernement à satisfaire les doléances.

« Il est important que dans les mois et les années qui viennent, notamment sur la période de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, nous parvenions à œuvrer à maintenir et consolider le climat d'apaisement social. A ce stade, je n'ose pas parler de trêve sociale, mais nous pouvons avoir cette ambition de parvenir à une trêve sociale sur les cinq ans, afin de donner à nos entreprises d'accélérer le rythme des investissements et de la croissance afin que les populations puissent avoir un meilleur accès aux services sociaux de base et que nous ayons plus de moyens et de ressources pour donner plus de revenus aux travailleurs »

Un Conseil national du dialogue social entre le gouvernement et les centrales syndicales des travailleurs a été à cet effet annoncé.

## LE PARTI UNIR CÉLÈBRE LE 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE DU QUINQUENNAT 2020-2025 DU PRÉSIDENT FAURE



3 mai 2020 - 3 mai 2021, il y a exactement un an le président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a été investi pour un nouveau mandat de 5 ans après avoir été réélu lors de la présidentielle du 22 février. Pour marquer ce premier anniversaire, le parti Union pour la République (UNIR) a organisés durant le weekend des offices religieux en l'honneur du Chef de l'État.

Militants et sympathisants au rang desquelles la présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Yawa Djigbodi Tsegan, le secrétaire exécutif, M. Aklesso Atcholi, le vice-président en charge de la Région des Plateaux, M. Yaovi Atigbè IHou et des militants ont pris part une messe catholique et au culte ce dimanche 2 mai 2021 à Lomé. « Nous avons rendu grâce à Dieu pour la vie du Président de la République et celle de tous les Togolais et imploré sa protection et sa grâce sur notre pays le Togo », a déclaré la présidente de l'Assemblée Nationale.

Déjà le 30 avril 2021, une prière musulmane a été organisée par le bureau exécutif du parti à la mosquée Kadhafi de Lomé. Le président de l'Union Musulmane du Togo (UMT), El-Hadj Inoussa Bouraima a lors de cette célébration a imploré la bénédiction d'Allah sur le Togo. Il a invité tous les fidèles de Dieu à prié pour une mission réussie du président Faure.

« Nous devons donc célébrer cet anniversaire et souhaiter célébrer le 2e, le 3e, le 4e et le 5e et envisager l'avenir avec sérénité. Une fois encore nous devons rendre grâce à Dieu pour avoir amené l'immense majorité de la population à choisir Faure Essozimna Gnassingbé comme chef de l'Etat du Togo, lequel vient de franchir les 61 années de son accession à la souveraineté internationale. Heureux donc les Togolais qui voient leur pays resplendissant de chantiers et d'infrastructures que le chef de l'Etat inaugure de temps en temps et plusieurs fois dans l'année. Ainsi, écoles, formations sanitaires, pistes rurales, les routes, tout cela grâce au président de la République », a-t-il souligné.



## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

## COMITÉ DE RÉDACTION

Komla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick Nima

Pégy

## SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Micheline MENSAH

INFOGRAPHIE

Alex KPATIDE (91 77 29 94)

## DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tél: 22 36 18 56

02 BP 20061 LOMÉ

## Adresse

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail: gpoulie@yahoo.fr

## Tirage

4000 Exemplaires

## IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC SARL U

## Economie togolaise

# UNE CROISSANCE OPTIMISTE MALGRÉ LES CONSEQUENCES NÉFASTES DE LA COVID -19



L'économie togolaise affiche une croissance positive malgré les conséquences néfastes de la Covid-19 sur la plupart des économies du continent, selon le rapport de la dernière session du Conseil National du Crédit (CNC) présenté le 08 avril 2021.

En effet, au cours des derniers mois, le taux de croissance économique est révisé à la hausse à 1,8%. Cette progression est principalement portée par le regain d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Ce taux avait été respectivement abaissé à 1,3% en mai contre une prévision de 5,5 initiale, puis à 0,7% en septembre 2020, face aux incertitudes liées à la gravité et à la durée de la crise sanitaire.

Parallèlement, le taux d'inflation est contenu à 1,8% et le taux d'endettement ressorti à 59% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2020. Ce qui démontre que des efforts ont été fait pour résister au choc de la crise sanitaire, et préparer la résilience de l'économie.

D'ailleurs pour 2021, les perspectives sont encore plus reluisantes. La progression de l'activité économique devrait s'accélérer de 4,8%, en raison de l'intensification des mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie et une relance de la croissance économique.

On note également une amélioration de

l'accès aux financements au niveau des établissements financiers notamment les institutions de microfinances. Les crédits qu'elles ont octroyés aux agents économiques ont connu un accroissement pour ressortir à 180 milliards de FCFA en 2020, contre 179 milliards de FCFA en 2019. Par contre le montant des nouveaux crédits accordés par les banques est de 590 milliards de FCFA, alors qu'il était de 662 milliards de FCFA un an plutôt.

En ce qui concerne le taux d'intérêt moyen pondéré des crédits bancaires, il est resté à 7,7% entre 2019 et 2020.

Ces progressions s'expliquent par des dispositions urgentes prises par les plus hautes autorités notamment les mesures d'allègements des charges fiscales et des programmes d'aide aux populations vulnérables pour endiguer la propagation du fléau.

Le gouvernement a réaffirmé son engagement à prendre des mesures qui s'imposent pour lutter contre la prolifération des structures de placements qui s'installent illégalement un peu partout dans notre pays et la fuite des capitaux. Ces entités qui se livrent à de telles activités illicites, seront purement et simplement fermées.

Togoreveil

## Sûreté aérienne

# LE TOGO ENVISAGE L'AMELIORATION DE SON CADRE RÉGLEMENTAIRE



La sécurité, la sûreté et la régularité de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé Tokoin sont en passe d'être renforcées. Des travaux complétant le dispositif réglementaire sont engagés à cet effet. Selon le porte-parole du gouvernement, il est question de « faire

le tour des textes applicables en la matière et voir dans quelle mesure, nous pouvons améliorer l'existant et continuer à occuper des classements intéressants dans les différents rankings ».

Ces réformes et travaux visent à rapprocher le pays de son objectif de devenir le hub logistique de premier plan dans la sous-région. L'aviation civile de la capitale togolaise fait partie des meilleures élèves du continent, selon les récents classements établis à l'échelle internationale. Il faut noter que le projet de développement du Marché Unique de Transport Aérien (MUTA) vision 2060 est piloté par le Togo dont le Chef de l'Etat en est le champion.

Didier Marcel Ledoux

## Togo/Programme de cantine scolaire

# 22 MILLIARDS FRANCS CFA DÉPENSÉS DE 2008 À NOS JOURS

Sous composante du Projet Filets Sociaux et Services de Base (FSB), le Programme de cantines scolaires est mis en œuvre au Togo pour assurer aux communautés pauvres un meilleur accès aux infrastructures socioéconomiques de base et aux filets sociaux. Du nord au sud du pays, il contribue au bien-être des écoliers dans les établissements primaires publics, accroît l'accès des enfants des ménages pauvres à des repas réguliers, améliore la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées. Les cantines scolaires sont financées à coup de milliards sur le territoire. Mais au vu des retombées hautement positives, le jeu en vaut la chandelle.

Depuis 2008, le Programme d'Alimentation scolaire a permis de servir plus de 76 millions de repas aux écoliers togolais, pour un coût de près de 22 milliards de francs CFA. Hier comme aujourd'hui, l'initiative sert à réduire la faim et la malnutrition infantile en milieu scolaire, améliorer le taux de scolarisation et le développement de l'économie locale. L'alimentation scolaire consolidée par une loi.

L'Assemblée nationale togolaise a adopté la loi n°2020-007 du 26 juin 2020 relative à l'alimentation scolaire afin d'accroître l'impact de ce programme de lutte contre la déscolarisation. Récemment en Conseil des ministres, le gouvernement a parcouru les textes visant à opérationnaliser les évolutions contenues dans cette loi notamment les modalités d'approvisionnement et de stockage des produits destinés à l'alimentation scolaire.



En 2020, en ce qui concerne les filets sociaux, plus de 97 000 écoliers ont eu accès à 8,2 millions de repas chauds et plus de 59 000 ménages vulnérables ont bénéficié des transferts monétaires (15 000 francs CFA par trimestre). Un an plus tôt (2019), le programme a touché 94 552 élèves avec 14 708 152 repas servis. A ce jour, le nombre d'écoles dotées de cantines s'élève à plus de 300 sur le territoire. Depuis l'opérationnalisation du programme d'alimentation scolaire, 82,5 millions de repas chauds sont servis à plus de 90 000 élèves en moyenne chaque année. Au cours des 05 prochaines années, le Togo renforcera la fourniture de services sociaux aux élèves à travers le programme «School Assur» et les cantines scolaires. Comme contenu dans les engagements quinquennaux de Faure Gnassingbé, il est prévu l'extension de la fourniture de repas communautaires en milieu scolaire avec la multiplication par 03 du nombre d'écoles dotées de cantines scolaires et le triplement du nombre d'apprenants bénéficiaires qui sera porté à 300 000.

La Rédaction

## Togo/ protection sociale

# UNE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT MISE EN RELIEF PAR LES INSTITUTIONS DE BRETONNE WOODS

Au Togo, le taux de pénétration du mobile Money a connu une augmentation grâce au Programme gouvernemental de protection sociale Novissi, à en croire la Banque mondiale.

Entre avril 2020 et janvier 2021, 170 278 nouveaux comptes dématérialisés ont été créés, selon la Banque Mondiale qui a effectué une analyse sur l'impact du dispositif sur les populations les plus vulnérables. En moins d'un an, le pays connaît une hausse de 7% du taux de pénétration des services financiers, qui était déjà en plein essor depuis plusieurs années.

L'ONG GiveDirectly, un coup de grâce appuyé par l'ONG GiveDirectly qui met davantage l'accent sur les populations les plus démunies, Novissi, qui a déjà octroyé plus de 13 milliards FCFA à environ



820 000 bénéficiaires, dont plus de 60% de femmes, booste l'utilisation du mobile money et donne plus généralement des idées sur les systèmes de prestations sociales du futur. L'institution de Bretton Woods a ainsi mobilisé des moyens digitaux (enquêtes à haute fréquence par téléphone mobile sur le terrain, algorithmes d'apprentissage automatique et données géospatiales et démographiques) pour soutenir d'urgence et sans contact plus de 50 000 personnes. Pour Novissi, après les

nombreux lauriers obtenus à l'international, il s'agit d'un nouveau révélateur de l'efficacité de l'initiative aussi bien sur le plan social, que celui de l'accélération de l'inclusion financière et la digitalisation de l'économie. Pour rappel, Damien Mama, Coordonnateur du Système des Nations-unies au Togo a récemment déclaré : « Le Togo est en voie d'améliorer sa santé et sa richesse, grâce au numérique ».

Marcel SOGLO

# « A NEW ROAD » PREMIER THINK TANK AFRICAIN DEDIE AUX DETTES PUBLIQUES ET AU FINANCEMENT DES ECONOMIES

Lancé officiellement hier à Abidjan... Trois Togolais sont membres fondateurs de « A new Road »



## LES MEMBRES FONDATEURS DE « A NEW ROAD »

Monsieur Siandou Fofana, Ministre du Tourisme et des Loisirs de la Côte d'Ivoire  
 Madame Sandra Ablamba Johnson, Secrétaire Générale de la Présidence de la République Togolaise  
 Monsieur Adama Kamara, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de la Côte d'Ivoire  
 Monsieur Papa Amadou Sarr, Ministre - Délégué Général à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) du Sénégal  
 Monsieur Romuald Wadagni, Ministre de l'Économie et des Finances du Bénin  
 Monsieur Kako Nubukpo, ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du Togo, Représentant du Togo à la Commission de l'UEMOA  
 Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ancien Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France et Directrice de One France  
 Monsieur Hubert Védrine, Ancien Ministre des Affaires Étrangères et Secrétaire Général de la Présidence française, Associé gérant de « Hubert Védrine Conseil »  
 Monsieur Hamet Aguemon, Associé chez Southbridge  
 Monsieur Félix Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM et Président de l'ASEA (Association des Bourses Africaines)  
 Monsieur Jean-Marc Brou, Conseiller du Premier Ministre ivoirien chargé des questions financières, du suivi de la dette et des risques financiers  
 Madame Roselyne Chambrier, Directrice Générale d'Arise Ivoire  
 Monsieur Omar Cissé, Président Directeur Général d'InTouch  
 Monsieur Sidi-Mohamed Dhaker, Conseiller du Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie  
 Monsieur Youssouf Fadiga, Directeur Général de la Banque Nationale d'Investissement de Côte d'Ivoire (BNI)  
 Madame Tariye Gbadegesin, Directrice Générale et chef des investissements chez ARM Harith Infrastructure Investment Limited  
 Madame Ghislane Guédira, Directeur chargé de mission auprès du Président Directeur Général d'OCF  
 Monsieur Olivier Granet, Associé gérant et Directeur Général de Kasada Capital Management  
 Monsieur Nicolas Jean, Associé chez Gide Loyrette Nouel, membre du Comité Exécutif  
 Madame Anne-Laure Kiechel, Fondatrice de Global Sovereign Advisory  
 Monsieur Wilfrid Lauriano do Rego, Président du Conseil de surveillance de KPMG France et Coordonnateur du Conseil Présidentiel pour l'Afrique  
 Monsieur Pedro Novo, Directeur Exécutif en charge de l'Export de Bpifrance  
 Monsieur Mario Pezzini, Directeur du Centre de Développement de l'OCDE  
 Monsieur Laurent Thorrance, Gérant d'Axelcium  
 Monsieur Stanislas Zeze, Président Directeur Général de Bloomfield Investment Corporation

Le SOFITEL Ivoire d'Abidjan a servi de cadre ce jeudi 6 mai 2021 au lancement officiel de « A NEW ROAD », premier Think Tank africain mis en place par des personnalités majoritairement issues du continent en collaboration avec leurs pairs des autres régions du monde en vue de réfléchir et trouver des voies de solutions durables pour mieux faire face au mur de la dette du continent. Créé par des personnalités du monde politique et économique et dédié aux dettes publiques et au financement des économies africaines, le Think Tank « A new Road » compte trois figures emblématiques togolaises parmi ses membres fondateurs : Sandra Ablamba Johnson, Secrétaire Générale de la Présidence de la République Togolaise, Kako Nubukpo, ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du Togo, Représentant du Togo à la Commission de l'UEMOA et Félix Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM et Président de l'Association des Bourses Africaines. « Nous allons mener une réflexion continue autour de la soutenabilité des dettes publiques et au financement des économies du continent. Je suis fier de m'engager pour la soutenabilité des dettes africaines. Nous portons un plaidoyer commun » a déclaré Mme Sandra Ablamba Johnson.

La crise de Covid-19 s'est traduite par un effondrement des flux financiers vers

l'Afrique et selon Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, l'Afrique a un important besoin de financement estimé à environ 1 200 milliards de dollars pour la période 2020-2023, au moment où le service de la dette publique extérieure a augmenté pour la majeure partie des pays africains. Guillaume Chabert, co-président du Club de Paris souligne à son tour que « Ce n'est pas la crise du Covid qui crée l'inflation de dette: elle est intervenue au moment où l'Afrique était en phase de réendettement rapide et important »

Face à cette situation, « A NEW ROAD » souhaite aux côtés des gouvernements et de la société civile « approfondir les sujets suivants : le questionnement relatif à la pertinence de l'utilisation de certains ratios qui restreignent la capacité d'endettement de pays en pleine mutation économique, la nécessité d'encourager des dépenses d'investissement massives, créatrices de valeur et seul moyen d'atteindre les objectifs communs de renforcement de l'intégration économique du continent, de promotion du développement agricole, de sécurité alimentaire, d'industrialisation, de maîtrise du foncier et de transformation économique structurelle (...) ». Selon le premier Think Tank africain, l'Afrique n'est pas surendettée, elle est sous financée et mal financée. La problématique du coût et de la maturité de la dette doit être évoquée

en priorité à l'occasion des prochaines discussions avec les différents bailleurs de fonds du continent. A new ROAD souhaite se mobiliser pour que les conditions commerciales des financements appliquées aux États africains soient cohérentes avec celles pratiquées (à profils d'économies et de risques équivalents) dans d'autres régions du monde. La perception du risque attaché aux dettes publiques africaines, largement surévalué et trop souvent injustifié, doit changer », estime-on dans un manifeste du think tank « A new Road ».

Comme tous les think tank, « A NEW ROAD » se veut une entité à but non lucratif et apolitique, dont les membres partagent la certitude que des solutions innovantes émergeront d'une réflexion collective et plurielle. « A new ROAD nous rassemble, au-delà des nationalités, des générations et de la diversité de nos parcours, pour porter un plaidoyer fort. Nous sommes convaincus et engagés à ce que cette initiative participe à imposer un nouveau regard sur le continent, ses économies et leur rôle central à l'échelle internationale », informe le manifeste de ce think tank créé à l'initiative de Nicolas Jean, membre du comité exécutif du cabinet d'avocats Gide, et de la société indépendante de conseil aux Etats Global Sovereign Advisory (GSA).

Germain POULI

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE LA LOI SUR L'ORGANISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU SPORT

Le projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo a été adopté ce mardi 04 mai 2021 à l'unanimité des députés présents lors de la septième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. Cette session tenue sous la houlette de la présidence de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a enregistré la présence du ministre des sports et des loisirs, le Médecin-commandant, Lidi Bessi-Kama, en qualité de commissaire du gouvernement.

Il est important de souligner que l'encadrement et la promotion de la pratique des activités physiques et sportives étaient amorcés avec la loi n° 2011-017 du 16 juin 2011 portant charte des activités physiques et sportives. Dix ans après sa mise en œuvre, cette loi révèle plusieurs insuffisances liées essentiellement



à l'évolution des pratiques sportives au niveau national et international. La réécriture de cette loi paraît nécessaire afin de permettre à ce secteur de renouer avec un cadre juridique actuel plus dynamique et attractif pour répondre aux nouvelles ambitions énoncées par

le Plan national de développement (PND) et la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Pour la présidente de l'Assemblée nationale, cette loi cadre parfaitement avec la vision prospective du Président de la République et les choix stratégiques

pour le développement durable de notre pays, sous le prisme des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 3 concernant la santé. Cette législation rénovée présente quatre autres intérêts.

« D'abord, cette loi vise à maintenir une adéquation entre les programmes scolaires et les activités physiques ou le sport. L'objectif est de poser les bases élémentaires nécessaires à une éducation complète et de qualité. La pratique physique et sportive est donc consacrée tout au long de la vie en prenant en compte à la fois l'éducation primaire, secondaire et universitaire. Ensuite, la pratique d'un sport ou d'une activité physique parallèlement aux études, permettra aux élèves d'acquérir des compétences essentielles, notamment l'esprit d'équipe, le fair-play, le respect des règles et d'autrui, la coopération, la discipline et la tolérance. Ces compétences

sont essentielles à leur participation future aux travaux en équipe et à la vie en milieu professionnel, mieux pour stimuler la cohésion sociale ou communautaire », a-t-elle déclaré avant de rappeler en outre que « cette nouvelle loi encourage le sport pour tous notamment sur les lieux de travail et de même que pour les personnes handicapées. Enfin, cette loi a été élaborée en tenant compte des réalités nationales et internationales. Aussi, en réaffirmant les activités physiques et sportives comme une mission de service public, Togo se dote d'une gouvernance sportive originale faisant la part belle à l'Etat pour entretenir avec les structures sportives une relation particulière mélangeant indépendance et contrôle tutélaire.

Célébration du 1er Mai 2021

## LA PRESIDENTE CHANTAL TSEGAN SALUE L'ARDEUR AU TRAVAIL DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE



La présidente de l'Assemblée Nationale Chantal Yawa Djigbodi Tsègan souhaite une bonne fête du Travail à tout le personnel de l'administration parlementaire à l'occasion de la célébration du 1er Mai, journée internationale des travailleurs. A travers un message. Ce samedi elle témoigne sa reconnaissance aux membres du personnel et salue leurs efforts et leur professionnalisme constant dont ils font preuve au quotidien pour une administration parlementaire plus performante et plus représentative.

«Votre ardeur au travail permet à l'Assemblée nationale de répondre efficacement à sa mission et de participer davantage au processus de réformes et de modernisation amorcées par notre pays le Togo, en lien avec la vision du Président de la République, son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé. Puisse notre devise nationale «Travail, liberté, patrie» continuer de nous guider à travailler sans relâche à la construction d'un Togo uni et prospère. Joyeuse fête à tous!», a-t-elle déclaré.

Togoreveil

Développement des villes au Togo

## LA CGLU-AFRIQUE ÉCHANGE AVEC LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE EN CHARGE DE LA DÉCENTRALISATION ET LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES



Une délégation de l'organisation Cités des Gouvernements Locaux d'Afrique, CGLU-Afrique, conduite par son Secrétaire Général M. Jean-Pierre Mbassi séjourne depuis plusieurs jours à Lomé. Reçue par le Ministre d'Etat, M. Payadowa BoukpeSSI, en charge de la Décentralisation et le Ministre délégué en charge du développement des territoires M. Edjeba Essomanam ce vendredi 30 avril, la délégation a également échangé avec les institutions de la République en charge de la décentralisation et des institutions internationales. Organisation continentale traitant avec les élus locaux et les populations à la base, la CGLU-Afrique vient rencontrer les premiers responsables ayant pour mission, la gestion des collectivités locales afin d'échanger avec eux et trouver ensemble des solutions idoines pour le développement des villes togolaises.

Au Ministère en charge de la Décentralisation au Ministère du Secrétaire Général, M. Jean-Pierre Mbassi a félicité le Ministre d'Etat et à travers lui le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé pour les grandes avancées enregistrées par le Togo en matière de décentralisation. Ces avancées sont fortement appréciées sur le continent et le Togo confirme au jour le jour sa place de pays rayonnant au cœur des innovations et modernisations.

La délégation de la CGLU-Afrique a également rencontré le Président de la BIDC, M. George Agyekum Nana DONKOR avec lequel il a signé un mémorandum d'entente ouvrant les perspectives de la mise en place des instruments de financement

climatique à l'endroit des collectivités locales au sein de l'espace Cedeao. Par ailleurs, la délégation a rencontré et a eu plusieurs séances de travail avec le Vice-président de la BOAD M. Moustapha Ben Barka. Rappelons que la collaboration de CGLU-Afrique avec ces deux institutions financières permettra aux collectivités locales Ouest Africaines de se doter des outils de captation des financements verts internationaux pour des projets de développement.

Il est à rappeler qu'à la veille de ces rencontres, la CGLU-Afrique, qui compte beaucoup sur l'intelligentsia africaine pour bâtir les villes de demain, a signé le jeudi 29 avril, une Convention-Cadre de partenariat et de coopération avec l'Université de Lomé. Une cérémonie à laquelle a pris part, M. Kamal Adjayi, Maire de la Commune du Golfe3. La délégation qui comportait également le département d'aménagement des territoires de la commission de L'UEMOA et la présidente Afrique du REFELA (Réseau des femmes élues locales d'Afrique) Mme Macoura Dao a rencontré Madame Yawa Kouigan, présidente de la Faïtière des Communes du Togo (FCT). Le REFELA et l'UEMOA ont tenu à saluer la vision du Chef de l'Etat qui promeut le leadership féminin.

Fondée en 2005 en Afrique du Sud la CGLU-Afrique œuvre pour le développement des villes africaines à travers des projets et programmes adaptés aux réalités.

Togoreveil

Lutte contre le trafic illicite des armes

## LA POLICE TOGOLAISE INTERPELLE UN BENINOIS ET QUATRE AUTRES PERSONNES EN POSSESSION DE 1300 CARTOUCHES DE CALIBRE DE 12 MM



Une voiture suspecte de marque AUDI immatriculée au Togo sous le numéro TG-8827-AH et dans laquelle se trouvaient cinq passagers parmi lesquels, un Togolais, deux Nigériens, un Béninois et une Ghanéenne, a été interceptée ce 30 avril 2021 aux environs de 1 heure par une équipe de patrouille du Commissariat central de la ville de Lomé sur le Boulevard de la République à Kodjoviakopé au niveau du bar «La Cour des grands», à quelques centaines de mètres de la frontière Togo-Ghana. Immédiatement ramenée à l'unité, la fouille de la voiture «en présence des passagers a permis de retrouver, soigneusement dissimulés sous les bagages dans le capot, deux (2) cartons contenant au total 1300 cartouches de chasse de calibre 12mm.» indiquent les sources policières selon lesquelles ces cartouches qui servent à approvisionner les fusils et pistolets de fabrication artisanale «sont utilisées dans la quasi-totalité des crimes commis au Togo.» Interrogé, le sieur YAYA Kadiri, de nationalité béninoise, né le 18 décembre 1997 à Djougou, enseignant à Kassoua (au Bénin) et y demeurant, déclare avoir acheté lesdites munitions à Toudou au Ghana auprès d'un certain Aminou de nationalité ghanéenne. Il a déclaré être en transit avec ses colis par le Togo, en route vers Kassoua où il réside en république béninoise. Dans sa lutte inlassable contre la criminalité transnationale et le grand banditisme, l'interpellation de ces individus témoigne une fois encore de l'engagement des plus hautes autorités togolaises à faire efficacement face à ce qui est en passe de devenir un fléau international. La Police togolaise assure que les recherches sont en cours pour connaître l'origine de ces cartouches afin de mieux lutter contre ce trafic illicite. Les cinq individus, quant à eux, seront présentés au Procureur de la République à Lomé. Pour rappel le trafic illicite de munitions est une infraction sévèrement punie par la loi.

Togoreveil

**BANZAI agro**

# Koko

Koko farine de bouillie à base de sorgho

500 g

Riche en phosphore, calcium, fer, protéines, glucides et en vitamine B, C & E.

SANS GLUTEN

MADE IN TOGO

Siège social: Agoè Cacaveli +228 70 07 07 78

## Accroissement des Entreprises au Togo

# UN FRUIT DES MESURES REFORMATRICES



La création des entreprises au Togo s'accroît rapidement grâce à l'environnement des affaires attrayant couplé avec la volonté manifeste des citoyens à être à leur propre compte. Les jeunes et femmes entrepreneurs sont unanimes sur le fait que le meilleur emploi, c'est l'auto-emploi. Leurs efforts continus et les appuis institutionnels créent des conditions propices pour l'émergence nationale. Aujourd'hui, la pluralité des entreprises sur le territoire fait accroître les chances des citoyens de s'épanouir et de barrer la route à la pauvreté. Au cours des 03 premiers mois de 2021, 4 087 nouvelles entreprises ont été créées au Togo. En janvier, 1 390 entités ont été formalisées, contre 1 320 en janvier 2020. En février, 1 375 entités ont été créées, contre 1 168 en février de l'année passée. 1 322 nouvelles entreprises ont été mises sur pied en mars 2021, contre 1 180 une année plus tôt. 3 668 entreprises avaient été créées au premier trimestre de 2020, contre 4 087 en 2021, ce qui est égal à une croissance de 11%. Les entrepreneurs togolais représentent 80% (3 280) des entreprises formalisées en ce début d'année ; 19% des entreprises (807) ont été mises en place par des investisseurs étrangers. Les femmes, placées en première page des politiques nationales de développement, ont créé 1 104 entreprises de janvier à mars 2021, soit un pourcentage de 27% de toutes les entreprises nées. Ces entités ont des impacts socioéconomiques en ce sens qu'elles créent des emplois et la richesse dans le pays. Au cours du trimestre, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) a enregistré 1 425 nouvelles Sociétés à responsabilité limitée (Sarl). Dorénavant, la création des Sarl se fera exclusivement en ligne sur le [www.cfetogo.tg](http://www.cfetogo.tg), comme l'a annoncé le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale. Les dépôts physiques de dossiers de création des Sarl ne devraient plus être acceptés. La mesure fait partie des démarches réformatrices de l'environnement des affaires et de digitalisation au sein de l'administration togolaise. 12 529 entreprises créées en 2020 En dépit de la crise sanitaire, plus de 12 500 nouvelles entités ont été créées en 2020, soit une hausse de 9% par rapport à 2019 où 11 482 entités avaient été fondées. Les mois d'octobre, janvier, juillet ont été les plus féconds avec respectivement 1 340, 1 320 et 1 201 entreprises créées. 77% des entreprises ont été créées par les Togolais ; les 23% restants appartiennent aux étrangers. Sur les 12 529 entreprises, les femmes en ont créé 3 426, soit 27,2% de toutes les entités nées au cours de l'année. 63% des entreprises fondées en 2020 ont été formalisées sous forme de personne physique ; le reste sous le statut de personne morale. A ce jour, on dénombre plus de 99 000 entreprises au Togo.

La Rédaction

Des aliments enrichis et des farines fortifiées à base des produits du terroir

**Maivit**

**NDD**

**SUCRIVIT**

**SANTÉ ET BIEN ÊTRE**  
Des aliments qui SAUVENT des vies!

Les produits MAIVIT sont fabriqués par la société Quality Service International (QSI)-SARL/TOGO, 16 BP217 Lomé-kégué (TOGO), Tél : (228) 23 38 33 62 / 91 02 83 04 / 98 11 58 30

## Après la sortie médiatique des «victimes»

# LA SOCIÉTÉ J-GLOBAL CAPITAL BENEFICIE DU SOUTIEN DES «VRAIS» PARTENAIRES ET SOUSCRIPTEURS

La société J-Global Capital reçoit le soutien d'une partie de ses adhérents et membres qui se réclament des vrais souscripteurs et partenaires de la société. Regroupés dans l'Association des Souscripteurs et Partenaires de la Société J-Global Capital International SA (ASoPAJ), ils étaient devant les médias ce mercredi 05 mai 2021 pour, d'abord dénoncer l'attitude de certains souscripteurs qu'ils disent n'avoir « jamais vu ni connu » au cours de leurs réunions virtuelles et physiques avec les responsables de la société et de se désengager, par la suite des actions menées par ces supposés souscripteurs. Créée il y a quelques semaines, ASoPAJ, à en croire son président John Luc, s'est fixée pour objectif la restauration d'un climat de confiance d'antan entre la société et ses partenaires, la négociation du remboursement des capitaux avec la société dans un bref délai et d'aider la société à travers des propositions d'un plan de sortie de crise. « La situation que nous tous nous traversons n'est pas de la volonté de nous tous souscripteurs



et de la société. C'est pourquoi nous n'allons jamais ternir l'image de la société à travers nos actions. Nous allons toujours privilégier les voies de négociation, le dialogue... », Ont-ils déclaré. Tout en portant leur soutien à J-Global Capital, ils invitent les responsables à prendre en compte les propositions qu'ils leur ont faites au cours de leurs dernières réunions. Il s'agit notamment de la revue des dates de paiement des capitaux et des programmations, deux points qui constitue la pomme de discorde entre la société et un autre courant de souscripteurs. A leurs camarades souscripteurs, l'association demande de patience et les invite

à privilégier la voie du dialogue. Fin semaine dernière, d'autres membres regroupés en Collectif des victimes de J-Global Capital ont dénoncé le flou qui entoure le processus de rétrocession des fonds, la mauvaise foi des responsables de la société et exigeaient un calendrier de remboursement claire et l'effectivité des remboursements dans un délai bref. A noter que l'Etat togolais et l'Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) avaient interdit toute activité liée au trading par les sociétés de placement d'argent.

Togoreveil

## Insécurité à Lomé

# DIX PRESUMÉS CAMBRIOLEURS INTERPELLÉS PAR LA GENDARMERIE NATIONALE A ADIDOGOME



La Gendarmerie nationale togolaise met la main sur dix (10) cambrioleurs et leurs complices ce mardi 04 mai 2021 au quartier Adidogomé (banlieue ouest de Lomé). L'information a été livrée par la cellule Communication de la gendarmerie nationale qui indique

que suite à des plaintes enregistrées dans les cantons d'Adidogomé, Sagbado et Ségbé, les Forces de l'ordre et de sécurité (de la Brigade d'Adidogomé) ont réussi, dans leur recherches et investigations à arrêter les dix présumés cambrioleurs et complices. Ceux-ci seront présentés au Procureur de la République pour répondre de leurs actes devant la justice. Tout en félicitant des populations pour leur collaboration, la Gendarmerie Nationale les invite à faire davantage preuve de vigilance et de collaboration.

Togoreveil

## Conseil d'Administration du BUTODRA

# PIERRE LAMADOKOU INSTALLE LES NOUVEAUX MEMBRES



Le Bureau Togolais des Droits d'Auteurs Conseil (BUTODRA) a un nouveau Conseil d'Administration. Les membres de ce Conseil ont été officiellement installés ce jeudi 06 mai 2021 à Lomé par le Ministre de la Culture Pierre Lamadokou. Ce nouveau Conseil élu pour un mandat de deux ans

et composé de représentants élus des artistes issus de différentes représentations et de départements tels que le tourisme, les finances et la sécurité, aura d'énormes défis à relever, selon le Ministre. « Hormis ses missions ordinaires, d'énormes défis à relever pour aider le BUTODRA à réaliser le rôle attendu de lui dans la vision du gouvernement. Il s'agit en effet de réussir à faire vivre de leurs métiers tous les artistes togolais, d'élargir les sources de perception des recettes des artistes puis de dématérialiser le mode de perception de ces recettes pour éviter les fuites de capitaux », a déclaré le Ministre. Pierre Lamadokou a invité les nouveaux membres du Conseil d'Administration à ne ménager aucun effort pour aider à dynamiser cette institution au profit des droits d'auteur au Togo.

TogoReveil

## Promotion du Civisme fiscal

## L'OTR ET L'OTM VONT RECOMPENSER LES MEILLEURS ARTICLES ET REPORTAGES

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) comptent encourager le rôle des hommes et femmes de médias dans la promotion du civisme fiscal au Togo. Les deux institutions ont lancé ce vendredi 30 avril 2021 à Lomé, la première édition du «Concours National des Meilleurs Articles et Reportages sur le Civisme Fiscal».

L'initiative vise à valoriser le travail des journalistes dans la mise en œuvre des réformes orientées vers le consentement volontaire à l'impôt. Premier du genre au Togo, cette première édition a pour thème « Les déterminants du civisme fiscal au Togo » et reflète le thème marquant la Journée Internationale de la Presse : « L'Information comme bien public ». Selon Fabrice Pétchézi, Président de l'OTM, « il s'agit de rendre encore plus accessible l'information fiscale et faciliter son appropriation d'abord par les journalistes et en suite par toutes les catégories de contribuables ».

L'objet du concours est de contribuer à travers un article reportage inédit publié dans un support professionnel (presse écrite et en ligne, radio et télévision) à la sensibilisation sur le civisme fiscal. Le concours est individuel, gratuit et ouvert aux journalistes professionnels exerçant dans un média régulièrement installé au Togo. Les œuvres, pour la télé et la radio, doivent être composées d'une production de 3 min maximum enregistrée sur un support USB. L'enveloppe doit comporter une fiche d'identité avec mention du média sur lequel la production a été diffusée, de même qu'un bref résumé. En ce qui concerne la presse en ligne, un imprimé



de la capture d'écran de la publication faite de même que le lien accompagné la fiche d'identification. En fin, pour la presse écrite, 5 exemplaires du journal et la fiche d'identité. Les œuvres éligibles sont celles produites et publiées entre le 1er janvier et le 18 juin 2021. Le dépôt de fait sous pli-fermé au plus tard le 18 juin 2021 à 12 heures 30 min au siège de l'OTM sis à Bè-Klikamé. Deux lauréats de chaque catégorie seront désignés par un jury composé de professionnels expérimentés des médias, de la communication, d'universitaires désignés par l'OTM en collaboration avec l'OTR. Le premier de chaque catégorie sera récompensé avec un prix de 300.000 f CFA et 200.000 f CFA pour les deuxièmes.

Depuis 2 ans, l'OTR forment des journalistes en matière de fiscalité et taxe douanière afin qu'ils puissent produire des meilleures œuvres.

Pour la représentante du Commissaire général de l'OTR, Mme Magbenga Komnaka D'wama Directrice de la Communication et des Services aux Usagers, la « mission de l'Office est de mener par la sensibilisation et des explications, les contribuables à consentir à l'impôt et taxe. Il s'agit d'une mission de déduction, de formation et d'information ».

Togoreveil

## Réunion sur les cafés Robusta africains

## L'ACRAM ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE EN AFRIQUE

Les travaux de la réunion régionale sur les cafés Robusta d'Afrique ont pris fin ce vendredi 30 avril à Lomé avec la 9eme Assemblée générale de l'Agence des Café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM). Ouverte le lundi 26 avril par le ministre du Commerce, de l'industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, représentant le Premier ministre, cette réunion régionale tenue sous la houlette du Président de l'ACRAM Anselm Gouthon, a été clôturée par une cérémonie présidée par le Secrétaire général dudit Ministère M. Talime Abé. Initiative du projet ACP-ACRAM en collaboration avec le gouvernement togolais, cette réunion centrée sur le thème «Post Covid19, quelle approche pour la résilience du Café Robusta en Afrique», a permis aux participants d'évaluer l'impact du Covid19 sur le Café Robusta afin d'améliorer les revenus des producteurs en Afrique de l'Ouest. Plusieurs résolutions ont été prises et adoptées à l'issue de l'Assemblée générale tenue ce vendredi.

Durant cinq jours, les échanges ont, entre autres, porté sur les thématiques relatives au Programme d'appui Intra ACP de l'Union Européenne à l'Agence Café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) pour la relance et la promotion du café Robusta, les questions relatives au renforcement des relations entre l'ACRAM et le Centre du Commerce International pour la finalisation du protocole d'accord, la mise en activité de l'Académie Café, la participation au projet régional sur la promotion de la consommation du café en Afrique, l'examen des pistes de renforcement de la production et de la consommation locale du café, des questions relatives au genre, donc au rôle de la femme dans la filière café ainsi qu'à la promotion de la jeunesse. « Nous sommes venus échanger avec le secteur privé et les autres Etats membres de comment est-ce que on sort de cette crise. La pandémie de la Covid19 a eu un impact important sur la commercialisation et la consommation. Nous en ce qui concerne la Côte d'Ivoire nous sommes satisfaits de ces échanges avec nos partenaires internationaux», s'est



réjoui l'ambassadeur Ali Touré membre de la délégation de la Côte d'Ivoire, Président du Comité Jeunesse, Promotion et Marketing de l'ACRAM. « On aimerait que les femmes ne se retrouve pas seulement dans les plantations mais qu'elles se retrouvent aussi à tous les niveaux de la chaîne des valeurs, qu'elles soient des exportatrices, des transformatrices, des chercheurs par exemple pour la dégustation du café, pour la qualité du café», a souhaité Honorable Tomaino Ndam Njoya du Cameroun, présidente du Comité Genre.

Au total, dix résolutions ont été prises et adoptées à l'issue de l'Assemblée générale. On retient entre autres l'adoption de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour l'adoption du budget administratif et de l'agenda 2021, la reconduction du mandat exécutif du Secrétaire général exécutif pour une période de deux ans, la décision prise de soutenir la candidature ivoirienne au poste du Directeur exécutif de l'Organisation Internationale du Café, la décision d'encourager le Président et le Secrétaire exécutif de l'ACRAM à explorer toutes les

opportunités de mobilisation de ressources, de promouvoir la transformation locale dans l'espace ACRAM tout en encourageant sa mise sur le marché régional à travers la zone de libre-échange africain, la décision d'encourager les membres de l'ACRAM de s'approprier le guide du café 2021 édité par l'ITC.

Pour le Secrétaire Général du Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Consommation locale M. Abé Talime le Togo a consenti des efforts pour le développement de la filière. Il a rappelé que les dispositions contenues dans le Plan National de Développement 2018-2022 et la vision stratégique 2020-2025 dans le secteur agricole permettront de conduire à une forte résilience et au mieux-être de la population. Tout en réitérant la disponibilité du gouvernement togolais à respecter ses engagements pris vis à vis de l'ACRAM, le Secrétaire Général a exprimé la satisfaction du Togo quant aux efforts déployés pour la survie de l'ACRAM.

« Les résolutions adoptées à l'Assemblée générale ce jour constitue une véritable garantie dans le court, moyen et long terme

pour une bonne résilience de la filière café robuste en Afrique et ceux dans un contexte particulièrement sensible. Dans le contexte actuel marqué par la crise sanitaire de la Covid19. L'un des problèmes qui minent le plus, comme l'avouent des organisations internationales, est le paiement des contributions des membres. Nous osons croire au sein de l'ACRAM, tous les efforts seront consentis afin de surpasser ce genre de difficulté. Le projet élaboré par le groupe des chercheurs issus de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Togo devrait être soutenu et mis en œuvre dès que possible», a-t-il souligné.

Cette rencontre en présentiel et virtuelle a vu la participation d'une quarantaine de participants venus des 7 pays membre de l'ACRAM y compris les partenaires techniques et financiers dont le Centre International du Commerce ITC, l'Organisation Afrique Caraïbes et Pacifique ACP- UE, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Togoreveil

FAISONS BLOC  
CONTRE LA COVID-19

Inscrivez-vous dès  
maintenant à la vaccination  
contre la COVID-19

 [vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)

#TogoSafe #FaisonsBLOC



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Coordination Nationale de  
Gestion de la Riposte contre la  
COVID-19



CORONAVIRUS  
AU TOGO



@Covid19TG

## Journée Mondiale de la Liberté de la Presse

# L'OTM SE FELICITE DE L'ÉVOLUTION DANS LE SECTEUR MALGRÉ LES VIOLATIONS ET APPELLE LES JOURNALISTES À S'APPROPRIER LES INNOVATIONS DU NOUVEAU CODE DE LA PRESSE

La journée mondiale de la liberté de la presse, édition 2021 a été célébrée ce 3 mai. Une fois encore l'occasion est offerte aux professionnels des médias de dresser le bilan de l'année écoulée et de réfléchir sur les questions relatives à la liberté de la presse et à l'éthique professionnelle. Au Togo, l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a rendu public lundi, 04 mai son rapport annuel sur l'état de la presse au Togo. Pour le président du Tribunal des Pairs Fabrice Pétchezi, « la presse togolaise évolue dans un cadre juridique des plus libéraux d'Afrique francophone avec un Code de la Presse et de la Communication dépenalisé depuis 2004. Mais force est de constater que les acteurs, praticiens et régulateurs, gèrent approximativement cette situation ... » ce qui selon lui a conduit à l'adoption le 07 janvier 2020 d'un nouveau code de la presse et de la communication pour mieux recadrer et réorganiser la profession.

Le rapport fait donner un aperçu sur le paysage médiatique au Togo. Le fait également la situation des relations entre médias ou journalistes et les institutions, le point sur les dérapages, l'état de la liberté d'expression au Togo et des recommandations.

Pour souligner le rôle combien important que jouent les journalistes dans la société et la nécessité de permettre à la population d'avoir des informations vraies et fiables, le thème retenu pour célébrer cette Journée cette année est « L'information comme bien public. Pour le président de l'OTM Pétchezi « En défendant cette notion, la Journée mondiale affirme l'importance de défendre



l'information comme un bien public, et souhaite explorer ce qui peut être fait dans la production, la distribution et la réception de contenu pour renforcer le journalisme et faire progresser la transparence et l'autonomisation tout en ne laissant personne de côté. Le thème de la Journée mondiale est d'une pertinence particulière pour tous les pays du monde car il prend en compte l'évolution d'un système de communications qui a un impact sur notre santé, les droits de l'homme, les démocraties et le développement durable. »

Le dernier classement de Reporter Sans Frontière (RSF), révèle que le Togo a chuté de quatre (04) points au plan mondial, mais conserve sa place au niveau de l'Afrique de l'Ouest et au plan continental. Le Togo est désormais 75ème mondial contre 71ème en 2020. Un recul de 4 points ; mais il reste 7ème en Afrique de l'Ouest et 14ème en Afrique. Pour lui ce recul doit toutefois nous interpeller tous pour que l'information perçue « comme bien public » soit préservée.

Il faut souligner qu'en dépit d'une meilleure application des règles déontologiques et éthiques par

les médias durant l'exercice 2020-2021, des violations ont été enregistrées autant sur des chaînes audiovisuelles que dans la presse écrite et en ligne. En dehors de celles qui ont donné lieu à des auditions sur plaintes ou auto-saisines, les autres ont juste fait l'objet de rappels à l'ordre verbaux par l'institution de régulation (HAAC) et l'instance d'autorégulation (OTM). Dans ses rapports avec les journalistes, l'OTM note une nette amélioration de ses relations avec les confrères ces dernières années et s'en félicite. Désormais les journalistes sont prompts à répondre aux invitations de l'organe d'autorégulation pour être auditionner suite à des plaintes ou sur auto saisine en vue des règlements à l'amiable. L'Observatoire a d'ailleurs œuvré au règlement à l'amiable de certains conflits nés entre des professionnels des médias et des citoyens ou entités morales. Ainsi, des différends qui auraient pu être portés devant les tribunaux ont été réglés à l'amiable.

L'OTM dans ses démarches, a pu éviter des conséquences dommageables à certains confrères convoqués par le

Service Central des Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC) de la gendarmerie. Toutefois, il faut noter que ces derniers temps, un certain nombre de situations ont rendu ces démarches de moins en moins concluantes.

Des recommandations ont cet effet été faites par l'intense. Les Journalistes et les médias doivent entre autres à veiller au respect des règles professionnelles notamment du code de la presse et de la communication, s'approprier les innovations du nouveau Code de la presse, avoir une meilleure connaissance des nouveaux médias et cerner les usages vis-à-vis de l'autorité de régulation. L'OTM demande donc aux Organisations professionnelles des médias entre autres d'accélérer les démarches en vue de la signature de la Convention collective, avoir des organisations plus autonomes et plus professionnelles, privilégier toujours les intérêts de la corporation au détriment des intérêts personnels et partisans. A l'instance d'autorégulation et institution de régulation, il appelle à améliorer les relations avec les professionnels des médias, à se

positionner comme des instances de régulation et de conseils, à œuvrer à la fédération des organisations professionnelles et à travailler sur des projets communs « médias ». L'OTM invite le Gouvernement à, entre autres, déployer des moyens pour la formation d'une presse professionnelle, protéger et assurer les journalistes dans l'exercice de leur fonction, accélérer la mise en place du Fonds de soutien et de développement de la presse. Il recommande également à l'exécutif de créer un climat d'affaire favorable au développement des entreprises de presse « rentables », d'accélérer la transformation des médias publics en office.

Dans l'ensemble l'OTM se félicite des avancées dans le secteur. « Au Togo, le secteur médiatique ne pourra sortir des sentiers battus et relever le défi de la professionnalisation, que par une véritable rupture avec l'amateurisme. En dépit des pesanteurs de tous ordres qui tirent la presse togolaise vers le bas, l'OTM constate qu'elle fait preuve de dynamisme. Mais, il suffit d'une bonne dose d'honnêteté et de patriotisme pour donner aux médias togolais leurs lettres de noblesse. La liberté de la presse et le professionnalisme en dépendent », relève le rapport qui fait part de la volonté de l'OTM de voir organiser des séances de sensibilisations et de formations sur le nouveau Code de la Presse et de la Communication afin de permettre aux journalistes de maîtriser nouvelles les innovations apportées.

## Régulateur du marché financier de l'UEMOA

## LE TOGOLAIS BADANAM PATOKI PREND LA TÊTE DU CREPMF



Précédemment Secrétaire général au ministère togolais de l'économie et des finances, Badanam Patoki est le nouveau président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Publics (CREPMF).

Le togolais remplace à ce poste le Sénégalais Mamadou Ndiaye arrivé en fin de mandat après trois ans de service. Le choix porté sur le togolais Padanam Patoki a fait l'office de validation du Conseil des ministres de l'UEMOA, lors d'une session extraordinaire tenu le lundi 03 mai 2021.

Le nouveau Président du CREPMF aura pour mission entre autre le pilotage de la réforme en cours visant à criminaliser les sociétés spécialisées dans des promesses de rendements élevés, pouvant aller jusqu'à 300%.

Créé en 1996 par une convention entre 07 Etats membres de l'Union auxquels s'est ajoutée la Guinée Bissau après son adhésion à la Zone franc et siégré à Abidjan, le CREPMF a pour mission principale l'organisation et le contrôle de l'appel public à l'Épargne. Il contrôle aussi les intervenants sur le Marché Financier Régional.

# FOURRA

500 g

Votre farine de bouillie faite à base de mil et d'un mélange de 03 épices: gingembre, poivre noir et du clou de girofle

Calcium: 03 fois plus important que celui du lait, zinc, fer, acide folique, potassium, magnésium, phosphore, vitamines.

**SANS GLUTEN**

Siège social: Agoè Cacaveli    +228 70 07 07 78

Suite et fin de la Semaine de la Presse

# L'ARMP ET LE CONAPP OUTILLEN LES JOURNALISTES POUR MIEUX CONTROLER LES MARCHES PUBLICS



La première édition de La Semaine de la Presse organisée par le Conseil National des Patron de Presse (CONAPP) et officiellement ouverte le 26 avril dernier, se réferme ce vendredi 7 mai 2021 avec la clôture de la session de formation démarrée ce jeudi 6 mai autour du thème «Veille et Contrôle Citoyen des Marchés Publics». Organisée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en collaboration avec le CONAPP, cette session de deux jours qui a réuni une trentaine de

journalistes venus de différents coins du Togo et issus de différents types de médias a pour objet de renforcer les capacités des journalistes sur le contrôle citoyen des marchés publics. Au cours de cet atelier, les participants seront outillés sur des notions importantes relatives notamment à l'environnement réglementaire et institutionnel des marchés publics, à l'accès aux informations relatives aux marchés publics, aux relations fonctionnelles entre les acteurs des marchés publics et aux outils de

contrôle et d'appréciation de la transparence et de l'efficacité des processus d'acquisitions publiques. Un module spécial est destiné à permettre aux participants de mener des actions de communication et d'alerte

« L'ARMP encourage les médias à produire des articles de fond sur les marchés publics, pour que les citoyens se rendent compte de l'utilisation rationnelle et transparente qui est faite des deniers publics collectés à travers la fiscalité » a déclaré Aftar Morou, Directeur

général de l'ARMP qui a également invité la presse à investiguer afin de jouer son rôle citoyen de contrôle des commandes publiques. Le constat a été fait que l'opinion est dubitative sur la capacité des pouvoirs publics à juguler la corruption surtout dans le secteur des marchés publics. Face à la faiblesse des médias à contribuer à cette lutte, le Conseil National des Patrons de Presse a sollicité et obtenu de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics l'organisation de cet atelier dans le cadre de la première édition de la Semaine de la Presse. Plusieurs activités ont meublé cette semaine notamment avec les préposés en communication des institutions togolaises, les échanges d'expériences avec les Patrons de Presse du Bénin. « Notre ambition pour une presse plus épanouie est d'autant plus poussée que nous sommes en ce moment en train d'explorer avec le ministère de la Communication et des médias, avec les syndicats des journalistes et avec le ministère du Travail. » a indiqué Arimiayo Tchagnao, Président du Conapp. L'atelier qui a été officiellement lancé par le Vice-Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication prendra fin ce vendredi avec la validation des acquis de la formation et la remise des certificats aux participants

Germain POULI

Contribution citoyenne à la mise en œuvre du PND

## L'ASSOCIATION ODI LANCE LE PROJET «ODI-HELP»

L'Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) s'engage dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) mis en œuvre il y a quelques années par le Chef de l'Etat.

Pour ce faire, elle a lancé ce mardi 04 mai 2021 à Lomé son projet d'assistance des couches défavorisées de la population sur toute l'étendue du Togo. Le projet baptisé «ODI-HELP» vise à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par les autorités togolaises pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables notamment des femmes et des enfants. Il s'agit notamment des aides financières et des formations aux veuves et orphelins de plusieurs localités des cinq régions économiques du Togo. Selon les responsables de l'ODI- Togo, l'initiative «permettra d'une part aux veuves d'entreprendre et d'avoir une Activité Génératrice de Revenus (AGR) et d'autre part aux orphelins non scolarisés d'apprendre des métiers et aux orphelins qui sont en classe d'examen de bénéficier d'un appui éducatif à travers l'organisation des cours de répétition».

De façon concrète, il va s'agir de l'octroi de trente mille (30.000) F CFA maximum à chaque veuve éligible et de fournir des aides alimentaires aux enfants orphelins bénéficiaires du projet afin de leur permettre de survivre. L'autre aspect du projet sera notamment d'apporter un appui aux orphelins scolarisés et en classe



d'examen à travers l'organisation des cours de répétition avec des enseignants compétents pour un meilleur rendement scolaire.

Le projet devra permettre également de financer les frais de formation des potentiels candidats à l'apprentissage d'un métier, de les appuyer à la fin de la formation à s'installer et en leur offrant des outils de travail.

Certaines localités sont déjà ciblées dans la région Maritime, des Plateaux et des Savanes, pour la phase pilote de ce projet qui va démarrer au cours de la période mai-juin 2021.

L'association Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique et culturelle des populations à la base dans une démarche de développement humain durable et inclusif.

Pour le Président de ODI-Togo, Samson L. Koutchona, « cette initiative entreprise rentre dans

la droite ligne de la politique de développement du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé caractérisée récemment par l'adoption du Plan National de Développement (PND) pour mieux faire face aux défis qui se présentent ».

Ce plan s'inscrit également dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations-Unies et dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'association Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) lance un appel fort à l'endroit des bonnes volontés et surtout des partenaires financiers notamment les entreprises, sociétés et organisations internationales humanitaires a rejoindre ce projet ambitieux afin d'aider un plus grand nombre de personnes ciblées notamment les veuves et les orphelins défavorisés, à améliorer leurs conditions de vie et se prendre en charge pour leur plein épanouissement.

Togoreveil

Togo/secteur halieutique

## UNE PÊCHE EN PLEIN ESSOR ET TRANSFORMATEUR AUX EFFORTS ETATIQUES

Au Togo, le secteur halieutique semble prendre une dimension ascendante dans la lutte contre la pauvreté, grâce aux efforts déployés par l'Etat pour améliorer les conditions de la pêche. En effet, la production halieutique est en augmentation rapide ainsi que les conditions de vie et de travail des pêcheurs. Grâce à leur activité, ils augmentent leurs revenus et leur pouvoir d'achat, accroissent la quantité des produits halieutiques destinés à la consommation et à l'exportation. Sur la longue liste des facilitations accordées aux pêcheurs et commerçants de poissons, il y a le marché moderne récemment mis en place au port de pêche de Gbétsoygbé, avec des attentes énormes. Vendredi le 09 avril 2021, les pouvoirs publics ont inauguré un marché moderne au port de pêche de Lomé. Ils ont en même temps offert des matériels de protection, notamment 1 600 gilets de sauvetage aux mareyeuses et pêcheurs. Le marché renferme des magasins, des vestiaires ainsi qu'une infirmerie. L'objectif est de permettre aux 8 000 acteurs qui travaillent régulièrement sur le site, de rentabiliser convenablement et de vivre de leur travail dans un environnement propice. Véritable vache à lait pour les pêcheurs, le port de pêche de Gbétsoygbé inauguré en avril 2019 par Faure Gnassingbé est une infrastructure implantée dans la zone industrielle de Baguida et accessible depuis le mois de novembre 2019. Il renferme une criée, 02 machines de production de glace d'une capacité de 5 000 tonnes par jour, 03 chambres froides d'environ 400 caisses et peut contenir jusqu'à 300 pirogues. Le port aide à consolider près de 8 000 emplois comprenant des pêcheurs (3 000), des transformateurs de poissons (3 500) et des mareyeuses (1 500). Ces efforts remarquables permettent aux pêcheurs de se nourrir et engendreront 5 000 autres emplois directs et indirects dans le port. Ils concernent le traitement de produits halieutiques, la fabrication et la vente de glace, la vente de matériels de pêche, l'entretien des installations, etc. Les travaux de construction du port ont été financés à hauteur de 20 milliards de francs CFA. En lien avec le développement des chaînes de valeurs de la pêche maritime, le port de pêche de Lomé fera progresser la production halieutique pour atteindre 25 000 tonnes par an. La pêche représente 4% du PIB agricole et 1% du PIB national. Plus précisément, le secteur halieutique emploie plus de 20 000 personnes au Togo, dont plus de 55% de femmes. Dans son ambition de créer davantage de richesse pour plus de prospérité partagée, le chef de l'Etat a garanti qu'il développera de 2020 à 2025, la production animale et halieutique ; mettra en place des installations frigorifiques adaptées au port autonome de Lomé pour faciliter la conservation, le transport et l'exportation des produits halieutiques. Les pêcheurs ont de beaux jours devant eux.

# LA CNSS CLOTURE CE VENDREDI LA FORMATION DES ENTREPRISES SUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA PREVENTION CONTRE LA COVID19

Depuis mars dernier, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT) forme des entreprises sur la prévention des risques professionnels et la prévention contre la Covid-19. Pendant 5 semaines, plus d'une centaine d'acteurs ont vu leurs capacités renforcées sur les stratégies de prévention et de promotion de la sécurité et santé au travail au sein de leurs entreprises en tenant compte des risques liés à la pandémie à la Covid19. Cette formation qui se tient au Centre de Formation Permanente de la CNSS à Lomé prend son apothéose ce vendredi 07 avril.

Ils sont des chargés des chargés d'hygiène, sécurité et environnement (HSE), des infirmiers du travail, des infirmiers d'entreprise, des médecins d'entreprise, des responsables des ressources humaines, des chefs d'ateliers à être outiller pour animer le cadre de sécurité et santé au travail dans leurs entreprises respectives. Ils ont entre autres été entretenus sur la veille juridique en matière de sécurité et santé au travail, l'évaluation des risques et mise en place du plan de prévention, la mise en place du document unique d'évaluation des risques, la gestion du stress au travail en période de Covid-19.

Cette formation intervient après analyse des dispositifs de sécurité et de santé au travail existant au sein des entreprises en prenant en compte les risques liés à la Covid19. Il s'agit ainsi lors de cette formation de leur permettre de prendre des mesures pour corriger les insuffisances constatées notamment l'absence, entre autres, du document unique d'évaluation des



risques, des comités et services de sécurité et santé au travail, le manque des ressources humaines spécialisées ou des compétences pour animer le cadre de sécurité et santé au travail dans les entreprises.

L'objectif à terme selon la CNSS est de permettre à chaque entreprise de conduire un processus cohérent qui, à travers la mise en place d'un programme d'information, d'éducation et de formation, aboutisse à la mise en place systématique et à l'opérationnalisation d'un comité de sécurité et santé au travail, à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques en prenant en compte le risque lié à la Covid-19. Chaque entreprise pourra ainsi assurer le maintien de sa productivité et contribuer au progrès économique et social du pays.

Ainsi les participants de chaque entreprise devront à la fin élaborer un plan d'action pour la promotion de la sécurité et santé au travail comprenant notamment la sensibilisation, la mise en place/le renforcement des capacités du comité et santé et sécurité au travail, l'élaboration du document unique.

## Présidence du Conseil des Gouverneurs de la BIDC

# LE TOGOLAIS SANI YAYA BOUCLE SON MANDAT SUR UN BILAN POSITIF MALGRE LA PANDEMIE

Le vendredi 30 avril dernier, le Ministre togolais de l'Economie et des finances, Sani YAYA, Président sortant du Conseil des Gouverneurs de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a passé le témoin à son collègue Béninois Romuald Wadagni au siège de la banque communautaire à Lomé. A cete occasion et dans le bilan dressé de son mandat à la tête du Conseil, le ministre Sani Yaya a mis l'accent sur le contexte difficile marqué par la pandémie qui a marqué les efforts du Conseil, avant de souligner les mesures fortes prises par les pays membres pour accompagner la population et soutenir l'économie. Le bilan dressé par le Président sortant a suffisamment montré que les plans de riposte ont fait voir la résilience dont fait preuve l'Afrique de l'Ouest. Cette politique, a-t-il fait observer, a entraîné une augmentation des dépenses publiques et a impacté négativement les recettes internes. Pendant cette présidence togolaise fortement perturbée par la pandémie à coronavirus, il a fallu au ministre Sani Yaya faire ses preuves à travers des décisions courageuses pour réussir à laisser ses empreintes par un travail titanesque que l'ensemble de ses pairs ont unanimement salué. «Au regard de la nature de cette crise, il est apparu nécessaire de réorienter les priorités de notre communauté c'est-à-dire nos politiques de développement afin de parvenir à une meilleure satisfaction des besoins les plus essentiels des populations», a déclaré le ministre togolais qui au moment de passer le témoin a préconisé le renforcement des structures de santé, de l'éducation et surtout la promotion des nouvelles technologies dans l'espace sous-régional. Pour revenir à certains chiffres éloquentes de ce bilan, il faut préciser que c'est sous la présidence de Sani Yaya que la BIDC a octroyé 28 lignes de crédit à diverses entreprises de la sous-région en 2020. La Banque a procédé à l'élaboration d'une politique de lutte contre la fraude et la corruption. Elle a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes clés visant à la positionner comme la principale institution de financement du développement dans l'espace communautaire. Dans cette droite ligne, les gouverneurs ont élaboré un plan stratégique quinquennal pour réengager les Etats membres sur la voie de la reprise économique. Sur la nécessité de remonter la pente de la croissance économique, tous les Etats-membres ont réaffirmé leur engagement dans cette nouvelle dynamique. Le Ministre Sani



Yaya a annoncé quitter la présidence du Conseil des Gouverneurs de la BIDC avec l'espoir de parvenir à une CEDEAO redynamisée, outillée et résiliente. Pour rappel, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est une institution financière importante pour l'ensemble des quinze Etats membres de l'espace économique. Elle a pour principale mission de contribuer à la création de conditions permettant l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée, prospère et parfaitement intégrée tant au plan interne que par rapport au système économique mondial, afin de profiter des opportunités offertes par la mondialisation. Il s'agit d'une structure bien organisée qui s'adapte rapidement à toute situation susceptible de perturber son plan de développement de ses pays membres. Depuis le 10 Octobre 2011, la BIDC a renforcé ses fonds propres, en portant son capital autorisé de 603 millions à environ 1,5 milliard de dollars US, détenu à 70% par les régionaux des 15 Etats et les 30% restants, soit environ 450 millions de dollars US sont ouverts à souscription pour les non-régionaux. Les Etats membres de la CEDEAO ont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Germain POULI

## Coopération

# LE TOGO ADHÈRE AU CENTRE DE TRAVAIL DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE



Le Togo étoffe la liste des membres du Centre de Travail de l'organisation Islamique.

L'accord de son adhésion aux statuts a été paraphé le 29 avril dernier par le Consul général du Togo en Arabie Saoudite, Abdel Fofana au cours d'une cérémonie organisée au Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah. Cet accord va permettre au pays de consolider son cadre réglementaire et diversifier ses partenariats. Le Centre de travail de l'OCI, basé en Azerbaïdjan, vise en effet à renforcer et à

promouvoir les efforts de développement social des Etats membres de l'Organisation.

Il a également pour objectif de créer l'expertise entre les organisations compétentes et les autres institutions relevant de l'OCI, dans les domaines du travail, de l'emploi, de la protection sociale et du développement du capital humain. Il est à noter que le Togo est déjà membre de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) depuis 1997.

Marcel SOGLO

EMISSION ECONOMIQUE #01

[www.performancesafric.com](http://www.performancesafric.com)

# EMISSION ECONOMIQUE *performances*

PODCAST MAINTENANT

**MIEUX  
VALORISER  
VOTRE IMAGE**

Une émission  
qui contribue à  
mieux vous  
rapprocher de  
votre cible



PERFORMANCES

## Rentabiliser votre marque

# LE PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT A RENDU FACILE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT À DES MILLIERS D'HABITANTS

L'eau est source de vie. Les pouvoirs publics togolais l'ont compris et œuvre pour sa préservation et pour faciliter l'accès à l'eau potable aux habitants. Le Projet eau et assainissement (PEAT) a ainsi permis aux gouvernants de mobiliser les ressources afin de permettre à un plus grand nombre de ménages d'avoir accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement. En 2011, la proportion de la population togolaise n'ayant pas accès à une source d'eau potable était de 56,1%. Diligemment, des programmes ont été conçus pour monter le taux à 65% en 2017. La mise en œuvre du Projet eau et assainissement au Togo (PEAT 1) a contribué à cette avancée dans les villes d'Atakpamé et Dapaong. La première phase de ce projet touche à sa fin et laissera place bientôt à la 2ème phase PEAT qui est le PEAT 2 qui prendra en compte d'autres localités.

A Atakpamé (région des Plateaux), 1 474 branchements privés ont été effectués pour étendre le réseau à plus de 14 000 habitants. Un nouveau système de pompage a sensiblement amélioré la chaîne de production, desservant les zones de Glélou, Gbatékpé et Tchakpali. Actuellement, une nouvelle station de traitement d'eau est en construction sur un site situé à moins de 10 km de la ville. A Dapaong (chef-lieu de la région des Savanes), des travaux sont en cours pour le renforcement de la digue du barrage de Dalwak. L'ensemble du système électronique vieillissant de la station de traitement d'eau a été changé et plus de 1 100 branchements à l'eau potable à des coûts réduits ont été réalisés. Pour cette première phase du PEAT qui arrivera à terme en août 2021, 04 milliards de francs CFA ont déjà été dépensés pour les travaux susmentionnés. Une

seconde étape du projet (PEAT 2) prendra en compte les villes Kara, Sokodé et Tsévié. Elle portera principalement sur la construction et la réhabilitation de châteaux et stations de traitement d'eau en plus des travaux de raccordement pour étendre le réseau de distribution. Le coût de la nouvelle phase est estimé à 25 milliards de francs CFA.

« L'eau doit couler, peu importe le sacrifice » C'est sans doute le leitmotiv des pouvoirs publics qui enchaînent les programmes les uns après les autres. Par exemple, le Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des Savanes (Passco 2), lancé en fin février 2021 à Konsogou, touchera 300 000 Togolais et fera passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77 à 85% dans la région de la Kara et de 67 à 72% dans la région des Savanes. A côté



de cela, le Togo met en œuvre des projets d'hydraulique villageoise, de construction de forages, de mini-adductions d'eau et d'agence de distribution d'eau potable dans des zones reculées...

A l'horizon 2025, le gouvernement escompte un taux de couverture nationale en eau potable de 85%. Dans le budget 2021 qui s'établit à 1 521,6 milliards de francs CFA,

65,9 milliards sont accordés au secteur de l'eau. Aujourd'hui, le taux de desserte en eau potable en milieu rural est de 69%. Plus de 10 000 forages à motricité humaine ont été réalisés à ce jour. En ce qui concerne le taux de desserte en milieu semi-urbain, il est de 50%. En milieu urbain, il est de 58%.

## Après le succès retentissant du 1er acte

# LA 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU MOIS DE CONSOMMER LOCALE DU 29 OCTOBRE AU 07 NOVEMBRE 2021 S'ANNONCE AVEC DES ATTENTES DIVERSES

La 2ème édition du « mois du consommer local se tient cette année en octobre comme la première édition l'année dernière. Après une première expérience profitable pour les parties prenantes, une deuxième phase est annoncée avec des attentes diverses. Les gouvernants tendent les mains aux travailleurs engagés pour bâtir un pays solidaire, prospère, dans lequel chaque personne a accès à un minimum vital commun et à un sentiment de fierté et d'appartenance sociale. L'exécutif togolais entend mettre les moyens pour une valorisation des produits locaux dans tous les secteurs d'activités. Pour les autorités togolaises « Consommer local ne doit pas être un simple slogan. Il doit se traduire en un changement de paradigme, en un patriotisme économique, en un comportement pour chaque Togolais ».

Comme pour le premier acte, le pays valorisera la promotion de la consommation des biens et services locaux afin de susciter l'envie et l'intérêt des populations. L'équipe gouvernementale sera mobilisée pour soutenir les acteurs qui développent une



intelligence originale dans leurs domaines. La politique d'encouragement destinée aux producteurs met au jour le travail de ces derniers, augmente leurs revenus et leur pouvoir d'achat, rehausse le niveau de l'économie locale, réduit les importations et accroît la richesse nationale.

Aujourd'hui, des actions remarquables sont entreprises comme l'élaboration d'une stratégie nationale, la valorisation des

mets locaux, le port des tenues locales par les membres du gouvernement lors des séances officielles, la mise en œuvre des mécanismes d'appui aux initiatives des producteurs locaux... Cette tendance à privilégier les produits fabriqués ou transformés sur le territoire est bénéfique en ce sens qu'elle décuple les chances des citoyens de s'épanouir.

La 1ère édition en octobre 2019 a été

couronnée de succès. 160 exposants et plus de 150 000 visiteurs ont participé aux ateliers, conférences, rencontres, mises en relation et expositions artisanales. Cette édition a été une étape décisive dans le processus de développement du secteur de l'artisanat. Les résultats ont incité les autorités à annoncer un second acte prévu du 29 octobre au 07 novembre 2021. Il sera une opportunité de relance économique, d'amélioration de créativité des artisans, de réduction de la pauvreté, de valorisation du patrimoine culturel. Il permettra aux artisans de vendre convenablement les productions et de renforcer leurs aptitudes professionnelles.

Grâce au savoir-faire des citoyens et le soutien indéfectible des dirigeants, les produits locaux togolais sont fortement sollicités dans le monde ; les entrepreneurs et l'économie nationale s'en contentent. Il va de soi que la promotion des produits locaux est une stratégie bénéfique à tous égards.



Devient



102.7 Fm

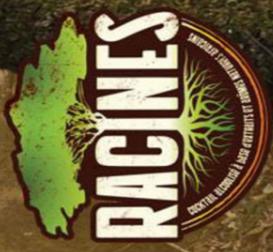
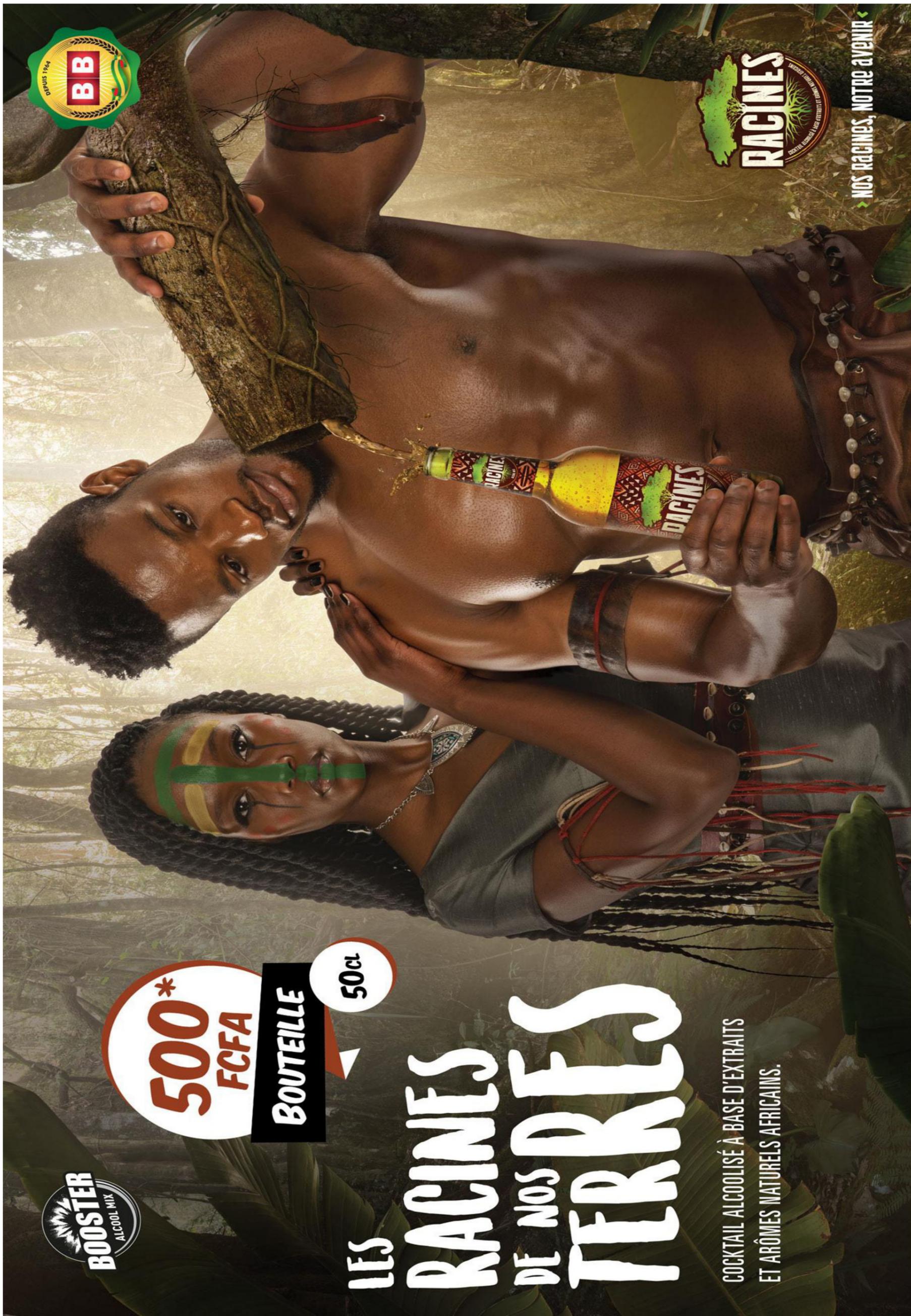
Suivez nous f @

One Radio Numéro 1 au Togo

www.oneradio.tg

(+228) 70121515

contact@oneradio.tg



NOS RACINES, NOTRE Avenir

**500\***  
FCFA

**BOUTEILLE**

**50cl**

# LES RACINES DE NOS TERRES

COCKTAIL ALCOOLISÉ À BASE D'EXTRAITS ET ARÔMES NATURELS AFRICAINS.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. 18+

# À LA DECOUVERTE DU PRESIDENT DE LA LISTE UNION POUR LES FRANÇAIS TOGO-GHANA



**D**ans le cadre de l'élection des conseillers des français de l'étranger, nous sommes allés à la rencontre de Jean Philippe MAIZOUÉ. Étant la tête de liste, il nous parle de ses motivations et projets pour ce poste. Suivons l'entretien qu'il a accordé à lomebougeinfo.com.

**Présentez-vous ?**

Jean Philippe MAIZOUÉ, 49 ans,

père de deux enfants, enseignant, directeur d'école privée Togolaise, chevalier des palmes académiques, je Conseiller des Français de l'étranger élu en 2014.

**Bientôt Elections des conseillers des français de l'étranger et vous êtes à la tête de la liste ? (de votre liste)**

Je suis très heureux de conduire une liste faite d'hommes et de

femmes, ayant l'Afrique au cœur et installés depuis longtemps sur le continent.

Je poursuivrai mon action auprès de nos compatriotes pour les bourses scolaires, les aides sociales et bénéficiant d'un large réseau d'élus, ils seront utiles tant aux Français qu'au Togo et au Ghana. (tant à la France)

Ma première tâche sera comme par le passé d'être aux côtés des plus faibles de notre communauté pour les aider dans les relations avec le consulat et l'ambassade. Ainsi pendant l'année écoulée nous avons écouté et agi pour ceux qui devaient rentrer en France.

Quel défi vous attend dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus?

Les défis de cette pandémie est de resserrer les liens et préparer l'après pandémie et éviter le plus possible les isolements voire les éventuelles faillites. Je porte haut les couleurs de l'Afrique au cœur, seule liste indépendante et apolitique.

Le 30 mai, continuons ensemble.

**Bilan de fin de mandat ?**

Je termine mon premier mandat et il convient d'en dresser un bilan succinct

-Participation au 28 Conseils Consulaires de Lomé et Accra, environ 800 dossiers de bourses ou d'aides sociales examinés.

- Grâce aux bonnes relations que j'entretiens avec les parlementaires Français de l'étranger, j'ai obtenu 3 subventions: par Christophe-André Frassa : financement de jeux de maternelles et achat de tablettes tactiles pour le primaire du lycée Français de Lomé, seules subventions obtenues durant cette période. Du député des Français de l'étranger Alain Marsaud, financement d'une campagne de visites médicales pour 300 Togolais de quartiers défavorisés. Grâce à Ronan Le Gleut, étalement de la dette immobilière du Lycée Français.

Grâce à Christophe-André Frassa et Damien Regnard, résolution du problème entre professeurs résidents et CNSS.

- Aides aux compatriotes : avec le Consulat de France : exfiltration

d'un Français et sa fille menacés au Togo, aides ponctuelles à des Français en détresse. Avec France Volontaires, sur intervention de ma collègue Régine Mazloum-Martin, exfiltration de 5 jeunes filles séquestrées dans une ONG bidon. Aides diverses aux dossiers pour plusieurs compatriotes lors de mes permanences consulaires.

- Participation aux conseils d'école, d'établissement, de gestion du lycée Français de Lomé. En ma qualité de président de l'APE du lycée Français de Lomé, signature d'une convention faisant du LFL l'établissement mutualisateur de zone nous permettant d'avoir aujourd'hui les stages, l'inspection pédagogique, et des professeurs expatriés à Lomé.

Très heureux de m'être investi pour la communauté et pour mon pays d'accueil et prêt à continuer si vous le souhaitez. IP

Source: lomebougeinfo.com

## Togo/football

# PAULO DUARTE, ENTRAINEUR DES EPERVIERS DU TOGO

**P**aulo Duarte entraînera bel et bien les Eperviers du Togo à partir du mois d'août prochain. Le sélectionneur lusitanien n'aurait pas refusé de prendre la tête de la sélection nationale masculine «A» du Togo comme l'aurait informé les réseaux sociaux. Dans un communiqué rendu public ce ;

mardi 04 mai 2021, le Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football tient à « démentir formellement les allégations faisant croire que Monsieur Paulo Duarte, n'aurait pas donné son accord pour occuper le poste de sélectionneur de l'Equipe nationale masculine « A » du Togo.

« Contrairement à ce qu'affirment les textes publiés sur les réseaux sociaux, le choix de Monsieur Paulo Duarte a été opéré à la suite de la phase d'audition des cinq (5) candidats retenus sur la short-list arrêtée par la commission technique mixte chargée de l'étude des dossiers de candidatures mise en place par arrêté du ministre des sports et des loisirs », a-t-il mis au point.

Et d'ajouter : « Monsieur Paulo Duarte qui est en contrat avec le club angolais de Desportivo Primeiro de Agosto jusqu'en



juillet 2021, prendra officiellement fonction à la tête de l'équipe nationale du Togo à partir du mois d'août comme convenu ».

Dans la journée de ce mardi, des informations ont circulé sur les réseaux sociaux faisant état d'un manque d'accord entre le technicien portugais et la Fédération Togolaise de Football.

La Rédaction



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/togoreveil



**MALIM**  
Buvez  
**TCHOUKOUTOU,**  
La bière locale

400  
1 CFA  
La bouteille  
375 ml

350  
1 CFA  
La bouteille  
375 ml

**DISPONIBLE AU**  
KIOSQUE  
Produits Togolais

585, Avenue du Grand Séminaire Hédrzanawoé face Ets Vin d'Italie 02 BP: 20061  
+228 22 61 13 08 / 23 20 89 19 / 90 02 76 54 Lomé-TOGO



Togocom

# LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10000 FCFA**  
~~25000 FCFA~~

*Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !*

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

@togocom.tg | @togocom.tg

Service Client : 888 | 119  
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

